

## Victime régularisation algérien

Par Lolou93250, le 18/02/2019 à 21:37

Bonjour,

Je suis victime de mon mari algérien, qui est venu en situation irrégulière en France (sans visa). On s'est mariés, on a eu un enfant et là, le cauchemar a commencé : violence conjugale, mensonges, Plusieurs plaintes ont été déposées. Il a obtebu son titre de séjour valable un an etn depuis, il ne s'occupe pas du tout de son enfant. Il a quitté le domicile et il a fait suivre son courrier chez sa soeur. Au mois de juin, il a rendez-vous pour le renouvellement de sa carte. Dites-moi ce que je peux faire pour stopper tout ça, je sais que les algeriens sont protégés au niveau des accords mais je veux stopper tout ça.

Merci.

## Par youris, le 19/02/2019 à 00:08

bonjour,

vous faîtes un courrier à votre préfecture en expliquant votre situation en particulier le fait qu'il n'y a plus de communauté de vie suite au départ de votre mari et les violence que vous a subies pour lesquelles vous avez déposé des plaintes.

salutations